



Clamart, le 28 janvier 2019

Monsieur Martin HIRSCH  
Directeur Général de l'AP-HP  
3 avenue Victoria  
75 004 Paris

Hôpital Antoine Béchère  
157 rue de la Porte de Trivaux  
92141 Clamart

Objet : Préavis de grève Hôpital Antoine Béchère

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception du présent préavis de grève, conformément au 3ème alinéa de l'article 3 de la loi n° 777 du 31 juillet 1963.

Le Syndicat SUD Santé SOLIDAIRES AP-HP dépose un préavis de grève à compter du lundi 11 février 2019 à partir de 7h et pour une durée illimitée pour l'ensemble des personnels du service de Central Courses de l'hôpital Antoine Béchère.

Revendications :

- Problème d'effectifs
- Amélioration des conditions de travail
- Projet sur le devenir de Central course

Veuillez agréer, monsieur le directeur général, l'expression de notre considération distinguée.

Cathy LE GAC et Olivier YOUINOU  
Co-Secrétaire Général  
Syndicat Sud Santé APHP